



Cité éducative du Château blanc

LETTRE D'INFORMATION N°1

Octobre 2021

ÉDITO

Nous voici en période de rentrée des classes. C'est le moment de prendre de bonnes résolutions. Ainsi, nous avons le plaisir de vous adresser cette lettre d'information spécifique à la cité éducative du Château blanc.

Notre ambition : vous tenir informés de l'actualité de notre cité éducative, contribuer à faire du lien entre les différents acteurs du territoire, donner à tous le même niveau d'information, ouvrir un espace de communication avec vous.

Au menu de ce premier numéro :

Page 2

Retour sur la genèse de la labellisation Cité éducative

Page 3

Focus sur les caractéristiques de la cité éducative du Château blanc

Page 4

La cité éducative du Château blanc en images

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Grands projets éducatifs

Innover pour aller plus loin

Réussir à l'école
Réussir dans le quartier
Réussir dans la ville



CONFORTER LE RÔLE DE L'ÉCOLE

PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Label d'excellence éducative

Moyens renforcés

Quartiers prioritaires
Politique de la ville

Engagement des collectivités

Accompagnement de l'État

Fédérer tous les acteurs éducatifs

Familles

Enfants et jeunes de 0 à 25 ans

Faire vivre les alliances éducatives

Lutter contre le déterminisme social

Lutter contre le décrochage scolaire

GENÈSE DES CITÉS ÉDUCATIVES

Le saviez-vous ?

Les cités éducatives sont aussi qualifiées de **territoires à haute qualité éducative**.

Les cités éducatives se sont forgées à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations à Grigny, à Clichy-sous-Bois ou encore à Nîmes. Elles ont été portées dans le cadre du rapport réalisé en 2018 par Jean-Louis Borloo, et actées lors de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministère de la Cohésion des territoires.

Les cités éducatives visent à compenser un environnement familial et social défavorisé en rassemblant l'ensemble des acteurs éducatifs autour d'objectifs partagés, en lien avec les familles.

Les cités éducatives viennent renforcer des mesures fortes préexistantes, telles que : le dispositif moins de 3 ans, le dédoublement des classes de GS-CP-CE1, le dispositif devoirs faits, le plan mercredi, la formation des professeurs, le programme de réussite éducative (PRE), les vacances apprenantes, et l'ensemble des projets portés par les acteurs locaux en lien avec l'ANCT et les différents dispositifs de la Politique de la ville.

En résumé :

Les cités éducatives sont un dispositif ambitieux en matière de politique de la ville. L'objectif est de lutter contre le déterminisme social en intensifiant les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, avant - pendant - autour et après le cadre scolaire, en favorisant des passerelles entre les usagers, les acteurs et les experts.



La philosophie des cités éducatives se fonde sur une stratégie territoriale innovante, ambitieuse et partagée. L'objectif est de répondre collectivement à l'ambition de promouvoir la réussite éducative des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. En d'autres mots : atteindre la mobilité géographique et sociale des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.

2019
labellisation de **80 cités éducatives**

2021
labellisation de **46 nouvelles cités éducatives**

Objectif horizon 2022
atteindre le nombre
de **200 cités éducatives**

BONNES PRATIQUES

LABEL INNOVANT

AMBITION

HAUTE QUALITÉ

ÉCOSYSTÈME

ESPOIR

PROMESSE RÉPUBLICAINE

LA CITÉ ÉDUCATIVE DU CHÂTEAU BLANC

La cité éducative du Château blanc a été labellisée en 2019. Elle couvre les territoires des réseaux REP Louise Michel et REP+ Robespierre. Les quatre priorités partenariales associées à la cité éducative du Château blanc sont :

1. **LA SANTÉ, LE HANDICAP, LA PROTECTION DE L'ENFANCE**
2. **LA MAÎTRISE DE LA LANGUE**
3. **LA PARENTALITÉ**
4. **L'ÉGALITÉ DES DROITS, LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

L'État accompagne à hauteur de 230 000 euro annuel le programme des actions de la cité éducative du Château blanc, et cela sur trois années. Chaque action fait l'objet d'un co-financement par différents partenaires : la CAF, la DRAC, l'Éducation nationale, la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, la Métropole, le Département, la Région, etc.

L'enjeu du programme d'actions de la cité éducative du Château blanc est de soutenir les réponses du territoire au regard des priorités partenariales définies, et de renforcer le lien entre l'ensemble des acteurs éducatifs sur tous les temps de vie de l'enfant et du jeune.

L'interconnaissance, le maillage partenarial, la faculté à s'inscrire dans une complémentarité sont les fondements de la philosophie de toute cité éducative.

Gouvernance

Le pilotage de la cité éducative du Château blanc a deux niveaux :

► Le comité de pilotage restreint (CPR)

Il intègre les trois pilotes : M. Deshayes - Principal du collège Robespierre et chef de file pour l'Éducation nationale, Mme Bréard-Courbé - Responsable du service Politique de la Ville de la DDETS, et M. Lalung-Bonnaire - Directeur Général Adjoint des services de la commune de Saint-Etienne du Rouvray. Ainsi que : Mme Bazin - Déléguée du Préfet, M. Delaune - Principal du collège Louise Michel et son adjoint M. De Manneville, Mme Loisel et M. Miletti - Principaux adjoints du collège Robespierre, Mme Malot - Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. Burel - Coordonnateur des réseaux, Mmes Corbin et Sanselme - Conseillères pédagogiques, Mme Tavernier - Enseignante Référente aux Usages du Numérique et Webmestre pour la cité éducative. Mme Crippa - Cheffe de projet opérationnel et M. Ridel - Consultant évaluation accompagnent le déploiement du projet de la cité éducative. Les trois pilotes, à voix égales, prennent les décisions après consultation des membres.

► Le comité de pilotage élargi (CPE)

Il intègre l'ensemble des acteurs socioéducatifs intervenant ou susceptibles d'intervenir dans le cadre du projet : institutions et établissements scolaires, services publics et sociaux, associations locales et/ou développant des actions alimentant le projet, prestataires d'actions culturelles, soit plus de cinquante partenaires potentiels. Le CPE est pleinement associé au déploiement des projets, à l'évaluation qualitative innovante et à la coordination des actions.

Communication

► La plateforme nationale des cités éducatives est le lieu de mutualisation de l'ensemble des initiatives nationales. Un espace y est spécifiquement dédié à la cité éducative du Château blanc, avec des articles rendant compte de notre actualité.

www.citeseducatives.fr

► La coordination nationale diffuse une newsletter des cités éducatives. Pour être destinataire de cette newsletter, vous pouvez en faire la demande à l'adresse mail suivante :

canalciteseducatives@anct.gouv.fr

► Cette lettre d'information et le journal municipal Le Stéphanois répondent au besoin d'une communication locale. Pour toute question ou contribution, vous pouvez nous écrire à :

sgossent@ser76.com

h.bourguignon@ac-normandie.fr

karine.tavernier@ac-normandie.fr

Animation

► La cité éducative s'anime au moyen du déploiement des actions définies dans le programme d'action. Ces actions viennent en complément de l'ensemble des projets et synergies pré-existants à la labellisation cité éducative.

► Afin de développer l'interconnaissance et la capacité des acteurs à répondre collectivement aux priorités partenariales, vous serez invités à intégrer des groupes de travail thématiques dans le courant de l'année. Une communication spécifique sera faite lors du COPIL du premier trimestre de l'année scolaire 2021-2022. Parents, jeunes, associations, professionnels de l'Éducation nationale et de la Ville de Saint-Étienne du Rouvray, opérateurs de l'État, partenaires financeurs pourront y mutualiser leur réflexion.

Pour toute question à ce sujet, vous pouvez contacter

h.bourguignon@ac-normandie.fr

Évaluation

► La cité éducative du Château blanc met en oeuvre un protocole de suivi et d'évaluation, accompagné de M. Ridel - consultant évaluation. Ce protocole a trois dimensions :

1. Suivi qualitatif et quantitatif de chaque action
2. Recherche action Réussite éducative
3. Analyse systémique du système des acteurs

► La cité éducative du Château blanc contribuera à compter de septembre 2021 à une évaluation nationale coordonnée par l'INJEP et le cabinet JEUDEV I sur la question de la mise en oeuvre et des effets de la continuité éducative sur le parcours des enfants et des jeunes.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

francois.ridel@gmail.com

h.bourguignon@ac-normandie.fr

